

RÈGLEMENT GÉNÉRAL DU CONCOURS "Street Fishing Châlons-en-champagne "

Édition 2026 – Châlons-en-champagne

Le **Club carnassier du Nord-Est (CCNE)** organise une rencontre de pêche sportive urbaine en duo le **dimanche 18 octobre 2026**. Ce concours est placé sous le signe de la convivialité, du respect de l'environnement et de l'éthique sportive.

1. ORGANISATION ET DÉROULEMENT

1.1 Programme de la journée

- **07h00** : Accueil des participants (Café de bienvenue) au niveau du kiosque du parc du grand jard.
- **07h30 : Briefing obligatoire.** Rappel des consignes de sécurité et des zones de pêche.
- **08h00** : Début de l'épreuve (Départ donné depuis le parking).
- **16h30** : Fin de la pêche et rassemblement obligatoire au Kiosque.
- **17h00** : Cérémonie de remise des prix.

1.2 Point de rassemblement

Kiosque Parc le Grand Jard

Allée Georges Clauzet 51000 Châlons-en-Champagne

1.3 Secteurs autorisés

La pêche s'effectue exclusivement du bord sur les secteurs suivants :

- **La Marne** : (Zones précisées lors du briefing).
- **Canal latéral à la Marne**
- **Le Mau**

2. ÉTHIQUE ET COMPORTEMENT

Les compétiteurs sont les ambassadeurs de la pêche sportive. Un comportement exemplaire est exigé :

- **Respect d'autrui** : Courtoisie envers les passants, les autres pêcheurs et les usagers de l'eau.
- **Protection du matériel** : Interdiction de taper les plombs ou leurres contre les péniches (notamment les habitations).
- **Sensibilisation** : En cas de sollicitation par le public, expliquez notre rôle de "sentinelles de l'eau" (lutte contre la pollution, braconnage, protection du milieu).
- **Respect du poisson** : Manipulation avec soin, mains mouillées, et remise à l'eau immédiate dans les meilleures conditions.

3. RÈGLES TECHNIQUES DE PÊCHE

- **Mode de pêche** : Exclusivement aux leurres artificiels (souples, durs, métalliques).
- **Appâts interdits** : Tout appât naturel (vif, mort, ver, pâte, pain, etc.) est strictement interdit.
- **Matériel** : Une seule canne en action par pêcheur (tenue en main). Plusieurs cannes montées autorisées en réserve.
- **Armement** : Maximum 2 hameçons (simples, doubles ou triples) par ligne, sans ardillon ou ardillon écrasé (selon réglementation locale).
- **Attractants** : Autorisés uniquement sur le leurre. Amorçage liquide ou solide interdit.
- **Distances** : Respecter une distance maximum de 25 mètres entre chaque binôme.

4. GESTION DES PRISES ET APPLICATION

4.1 Utilisation de l'application FishAndYou

Le comptage s'effectue via smartphone. Pour valider une prise :

1. Ouvrir l'application (dernière mise à jour requise).
2. Activer la **géolocalisation** (obligatoire pour situer la prise).
3. Prendre la photo du poisson sur la **toise officielle CCNE**.
4. Renseigner l'espèce et la taille précise.

En cas de problème technique :

- Si le réseau est faible : l'application enregistre en local et synchronise dès le retour de la connexion.
- Si bug majeur : Prenez systématiquement une photo de secours dans la galerie de votre téléphone.
- Contact organisateur : **Benjamin Bara au 06 46 80 43 25**.

4.2 Barème des tailles et points

La mesure est arrondie au **demi-centimètre inférieur** (ex: 25,4 cm -> 250 mm ; 25,8 cm -> 255 mm).

Espèce	Taille mini (Maille)
Silure	70 cm
Brochet	50 cm

Sandre	40 cm
Perche	15 cm
Chevesne / Aspe / Black-Bass / Barbeau / Ide	30 cm
Truite (Fario ou Arc-en-ciel)	23 cm

- **Quota** : Seuls les **15 plus grands poissons** sont comptabilisés.
- **Égalité** : En cas d'ex-æquo, le compétiteur ayant capturé le plus gros poisson l'emporte.

5. SÉCURITÉ ET MATÉRIEL

- **Matériel Obligatoire** : Smartphone chargé, application installée, toise officielle (fournie le matin, à restituer le soir).
- **Matériel Interdit** : L'usage du **Fish-grip** (pince à poisson) est formellement interdit.
- **Sécurité** : Interdiction de descendre dans l'eau ou d'utiliser les échelles des quais. Déplacements exclusivement à pied.
- **Mineurs** : Doivent être accompagnés en permanence d'un adulte responsable.

6. DROIT À L'IMAGE ET DISCIPLINE

- **Retard** : Tout retour au point de rassemblement après 16h40 (plus de 10 min de retard) entraîne la disqualification.
- **Droit à l'image** : Par son inscription, chaque participant autorise l'organisation à utiliser les photos/vidéos du concours pour la promotion de la pêche.
- **Présence** : La présence à la remise des prix est obligatoire pour la sécurité (appel des participants). Tout départ anticipé doit être signalé.

Conseils de l'organisation :

- Prévoyez une épuisette à long manche (type télescopique) pour les quais hauts.
- Pensez à une batterie externe (Powerbank) pour votre téléphone.
- Lunettes polarisantes recommandées pour le confort de pêche.

Bonne chance à tous les compétiteurs !

L'équipe du Club Carnassier du Nord-Est

